

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/042

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
| 29 | 29 | 28 |

Date de la Convocation

05.11.2020

Date d'affichage

19.11.2020

Objet de la Délibération

**Programme départemental
d'urbanisation 2021 /Demande de
subvention**

L' an deux mille vingt, le douze novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA.

Absents : M. Loubeau

Mme VITRICE procuration à Mme Degeilh,

Secrétaire : M. SUC

Monsieur le Maire rappelle le projet concernant la mise en sécurité de la route de La Salvetat RD65 par la création d'un piétonnier bi-couche, après busage de fossés, afin de sécuriser les déplacements doux de tout le secteur le plus densément bâti ainsi que la création d'arrêts de bus pour le transport scolaire.

Le coût estimatif global est de 795 188,00 € H.T.

M. le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal de solliciter l'inscription de ce projet au programme d'urbanisation 2021 du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de faire réaliser ces travaux,
- Sollicite l'inscription de cette opération au programme départemental 2021 des travaux d'urbanisation, afin d'obtenir une aide financière la plus élevée possible pour une première tranche de travaux,
- Valide la convention cadre à signer avec le Département correspondant à cette opération,
- Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich,

